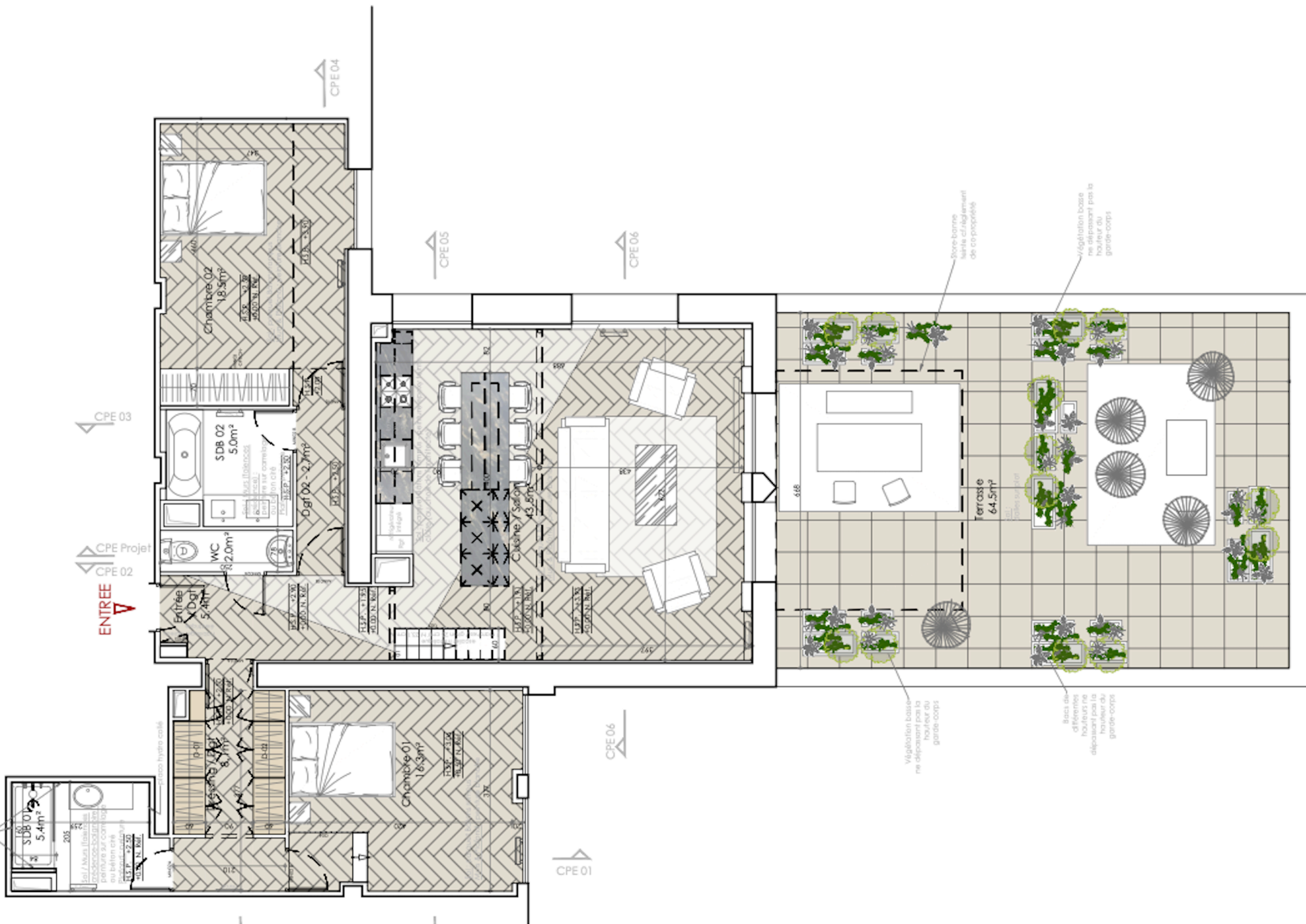




Bois de la
maison d'habitation
de la propriété

Végétation basse
ne dépassant pas la
hauteur du
garde-corps

Végétation basse
ne dépassant pas la
hauteur du
garde-corps

Bois de la
maison d'habitation
ne dépassant pas la
hauteur du
garde-corps